MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

Louis LE PENSEC

Ministre de la Mer
Conseiller Général
Conseiller Régional
Maire de Mellac

La victoire de François MITTERRAND atteste d'une double attente des Françaises et des Français:

— Il est vital de mettre un terme aux exclusions et aux divisions dont le pays a eu tant à souffrir. Une France forte ne se bâtira pas sur la mise à l'écart des faibles.

— La vie politique doit s'ouvrir car les défis économiques, sociaux, culturels imposés à notre nation en cette fin de siècle ne laissent aucune place aux débats stériles ou étroitement partisans.

C'est ce que les Français ont clairement exprimé le 8 Mai. Pour avoir une majorité acquise à ces objectifs et le soutenir dans son action, le Président de la République, prenant en compte les intérêts de la France, a prononcé la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Contrat pour la France Unie

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Par la maîtrise des productions agricoles, elle veut assurer un revenu au producteur.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle permettra aux Régions de vivre pleinement leur identité.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

Depuis 15 ans vous m'accordez votre confiance pour une action que vous avez toujours voulu constructive et sans exclusive. Je suis sensible à cette confiance, à celle du Président de la République et du Premier Ministre qui ont rétabli le Ministère de la Mer et m'en ont confié la responsabilité.

Sans la fidélité de vos suffrages, tout cela n'aurait certainement pas été possible.

Aujourd'hui, comme par le passé, je me représente devant vous, en compagnie d'un suppléant, dont vous avez pu mesurer la grande valeur et l'efficacité:

Gilbert LE BRIS
Maire de Concarneau,
Conseiller Général,
Membre du Bureau de la Région.

Je souhaite continuer à vous représenter aussi dignement que possible à tous les échelons de décision, locaux, nationaux, internationaux.

Je souhaite participer à cette majorité nécessaire au Président de la République pour poursuivre la tâche historique que les Français lui ont confiée et contribuer à l'édification d'un pays moderne, solidaire, réconcilié enfin avec lui-même, attentif aux valeurs de la République.

A vous d'en décider dès le 5 juin.

Vu, le candidat
Louis LE PENSEC.

imprimerie régionale bannalec 29114